

MUNICIPALES
Janvier - Février 1990

Le Saint-Denisien

Volume 1 - Numéro 2

JE DEMEURE À SAINT-DENIS ET J'EN SUIS FIER!

Un jour, quelqu'un me demanda: "Où demeures-tu?". Sans trop y penser, je répondis: "Je demeure près de Sherbrooke. " Mais pourquoi ma paroisse ne vaudrait-elle pas la peine que je la nomme???

Pourtant, je demeure dans un beau village paisible, rempli de gens attachants, avec un paysage hérissé de collines et parsemé de lacs aux eaux pures. C'est chez-nous et c'est beau chez-nous!

Eh bien, en cette année qui commence, je prends une résolution. (Il paraît que c'est en plein le temps pour le faire.) Je dirai dorénavant à qui me le demandera: "Je demeure à Saint-Denis!" Je montrerai aux autres que je suis réellement fier de ma place.

Et vous chers(res) lecteurs, lectrices, ça vous dit quelque chose d'être aussi fiers que moi de notre coin de pays?, alors dites-le à qui veut l'entendre: "Je demeure à Saint-Denis et j'en suis fier!"

Je vous souhaite donc une année 1990 remplie de fierté!

Jean-Guy Plante,
un fier citoyen de Saint-Denis
de l'équipe du journal.

Jean-Guy Plante

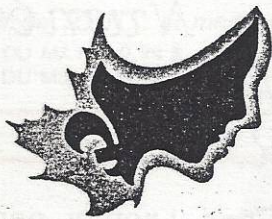
Bonne et Heureuse Année à tous!



THIVIÈRGE ET FILS ENR. 129
1560 Route 222, C.P. 129
Saint-Denis de Brompton - JOB 2P0
846 - 2671
- Homme à tout faire
- Entretien commercial
- Travaux de tout genre

AFFAIRES MUNICIPALES

LA VIE MUNICIPALE- Informations sur les orientations financières de 1990



*Développons
en harmonie!*

L'année 1989 a été l'année d'aboutissement de plusieurs dossiers importants qui se reflètent sur votre compte de taxes à titre de taxe spéciale en 1990. La municipalité aura à rembourser au cours des prochaines années des emprunts contractés pour payer les dépenses en immobilisation suivantes: achat du Stardien, modernisation du service d'incendie et travaux d'assainissement des eaux dans les secteurs Village et Montjoie.

L'achat du Stardien (aréna) pour une somme de 35,000. \$ permet d'offrir gratuitement des heures de glace aux jeunes et moins jeunes pour la pratique du patinage et du hockey. Un certain nombre d'heures est aussi offert en location. Le contrat d'achat incluait également un tracteur qui est utilisé l'été pour les travaux de balayage et de fauchage.

Les investissements dans le projet de modernisation du service d'incendie, rendus nécessaires par différents avis de la C.S.S.T. et la direction générale de la prévention des incendies du Québec permettront de rendre le service plus efficace lors des interventions des pompiers. Les équipements en notre possession avant la modernisation nous obligeaient à faire appel à d'autres municipalités pour le transport de l'eau lors de feu d'importance puisque notre camion citerne était également notre camion pompe. Nos nouveaux équipements permettront le transport de l'eau avec la citerne pendant que l'autopompe demeurera sur place.

Les projets de traitement des eaux usées des secteurs Village et Montjoie d'une valeur totale de 1,800,000.\$ sont subventionnés à 95%. Les coûts sont en grande partie assumés par les propriétaires des secteurs concernés à l'exception de 20% des coûts du secteur Village qui sont assumés par l'ensemble des propriétaires. Ce pourcentage représente le frontage des édifices publics: L'hôtel de ville, le centre culturel, le centre communautaire et l'école le Jardin des Lacs.

Le conseil a également majoré sensiblement le budget d'entretien des rues et chemins municipaux pour 1990 et entend voir de près à la bonne marche des travaux d'entretien. L'engagement d'un ouvrier permanent sur une base de 8 mois par année permettra la réalisation de plusieurs travaux simultanés.

Le projet d'achat par la municipalité de l'ancienne école primaire pour la somme de 1.00\$ permettra aux organismes de bénéficier de locaux convenables et n'entraînera pas de déboursés importants supplémentaires puisque la municipalité subventionnait l'opération du bâtiment depuis deux ans.

Suite page 3

En conclusion, le conseil considère que l'augmentation du taux de la taxe foncière de 4 sous du 100 se justifie par l'augmentation du coût de la vie et des services donnés à la population et que les taxes spéciales qui font suite aux projets d'immobilisation doivent être considérées comme des investissements rentables à moyen et à long terme. Nous vous recommandons de prendre connaissance des documents joints à votre compte de taxe. Ils contiennent les informations pertinentes.

Pour de plus amples informations, contactez le secrétaire-trésorier, Marc Laflamme : 846 - 2744.

VANDALISME connaît pas!...pas chez-nous!!!

Le V A N D A L I S M E connaît une croissance importante dans notre municipalité. Récemment, plusieurs commerces ont été la proie des vandales. Les infrastructures municipales n'ont pas été épargnées, spécialement les loisirs. Je voudrais dresser un bilan sommaire des dégâts:

Hôtel de ville (2 fois)	
-portes, serrures, mur	\$ 1 800.00
-achat système sécurité	\$ 1 500.00
Terrain de balle (2 fois)	
-clôtures	\$ 1 000.00
-électricité	\$ 2 500.00
-panneaux	\$ 1 000.00
-tennis	\$ 500.00
-estrades et abri	\$ 700.00
-aire de pique-nique et toilettes	\$ 400.00
-outils volés	\$ 1 000.00
-signalisation, équipement	\$ 400.00
Stardien	
-bris de porte et vitre	\$ 1 000.00
-achat d'un système sécurité	\$ 900.00
Bibliothèque	
-porte d'entrée, thermostat	\$ 300.00
TOTAL:	\$13 000.00

Ces déboursés supplémentaires représentent 0.02 ¢/100.\$ d'évaluation à votre compte de taxes. Y a-t-il un moyen de décourager ces actes? Avez-vous des idées? Y a-t-il parmi nous des témoins silencieux et complices? Voulons-nous nous protéger? Vou-lons-nous travailler en commun et pour la communauté? Serait-il le temps de penser sérieusement au projet de surveillance de quartier?

Kurt Serreyn
Kurt Serreyn,
conseiller

???. SAVIEZ-VOUS QUE ???

par Jean-Guy Breton
Inspecteur municipal

Les règlements d'urbanisme de la municipalité sont divisés en 4 volets:

- 1 - Règlement de zonage
- 2 - Règlement de lotissement
- 3 - Règlement de construction
- 4 - Permis de certificat

En plus de ces règlements, la municipalité doit assurer l'application des règlements provinciaux tels que:

- Loi sur la qualité de l'environnement,
- Loi sur la protection du territoire agricole,
- Loi sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.
- Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Une copie des règlements provinciaux sont disponibles dans les librairies.
- Les devoirs et pouvoirs d'une municipalité lui sont conférés par le Code Municipal.
- Tous citoyens ou entrepreneurs oeuvrant dans la municipalité, doivent s'assurer du respect de ces règlements municipaux avant le début des travaux.
- L'application de ces règlements relève de la fonction de l'inspecteur municipal.
- En conclusion, avant d'entreprendre des travaux ou transactions de quelques natures qu'ils soient, veuillez s.v.p. communiquer avec votre inspecteur municipal aux heures normales de bureau:

Du Lundi au Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00
au numéro de téléphone : (819) 846 - 2744

P.S. DANS LE PROCHAIN NUMÉRO, JE TRAITERAI DE DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS À L'INTÉRIEUR DU RÈGLEMENT DE ZONAGE.



ATELIER MÉCANIQUE DENIS LEBLANC enr.



RÉPARATION GÉNÉRALE
américaine, japonaise
spécialité: Toyota



2065, ch. Cimetièrre
St-Denis J0B 2P0

846-3463
prop. Denis Leblanc

" ATTENTION "

Faites vérifier l'usure de vos freins gratuitement
avec un changement d'huile à prix régulier.

COUPON

Pour une vérification de vos
freins avec un changement d'huile
le à prix régulier.

DU 03/01/90 au 15/02/90

APPEL URGENCE FEU

846 - 4033

Depuis trois ans les résidents du territoire de St-Denis de Brompton ont à leur disposition un " # " de téléphone réservé aux appels de feu.

Il est important que vous en connaissiez le fonctionnement et la façon de s'en servir.

Lorsque vous signalez le # 846-4033, un "répondeur" vous indique quels renseignements il faut donner après le timbre sonore. En même temps que le "répondeur" vous donne son message, les pagettes de tous les membres du service d'incendie donnent l'alerte.

Lorsque vous prenez la parole

après le "bip sonore," les pompiers entendent votre message dans leur pagette et se rendent sur les lieux de l'incendie sans autre délai.

L'utilisation de ce numéro ne se fait donc qu'en cas d'urgence et il est recommandé d'expliquer aux enfants de ne pas jouer avec ce numéro de téléphone.

Un auto-collant est inclus dans le dépliant d'information joint au compte de taxe, placez-le près de votre téléphone *

Marc Laflamme, sec-trés.
Municipalité de Saint-Denis de Brompton

CHRONIQUE IMMOBILIÈRE

La T.P.S. et le marché immobilier

par Aurel Painchaud
Directeur
La Financière

En janvier 1991, il semble acquis que nous aurons à payer une taxe sur les transactions de produits et services. Cette taxe se situera probablement à 7 %.

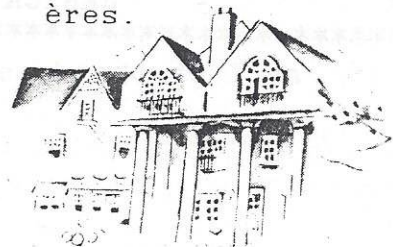
On peut donc affirmer qu'une propriété qui a une valeur de 100,000.\$ coûtera alors à l'acheteur 107,000 \$.

La logique de notre structure économique risque fort de forcer les gens à transiger un immeuble avant l'entrée en vigueur de cette nouvelle taxe. L'été et l'automne 1990 devient donc un moment où on prévoit un grand nombre de transactions immobilières.

Les gens chercheront à éviter le paiement de la T.P.S. en achetant ou vendant un peu plus tôt que prévu.

En revanche, il semble que le printemps 1991 serait relativement tranquille au niveau des transactions immobilières.

Aurel Painchaud



LE COIN JEUNESSE!

LE SAINT-DENISIEN À LA RECHERCHE
D'UN(E) JEUNE DESSINATEUR(TRICE) DE TALENT. "

Tu aimes dessiner et raconter des histoires!
Voilà ta chance de montrer ton savoir-faire!

Le SAINT-DENISIEN est présentement à la recherche d'un(e) jeune dessinateur(trice) qui pourrait apporter sa touche au journal, en réalisant une bande dessinée de trois à six cases, où seraient racontées les aventures d'un ou plusieurs personnages habitant Saint-Denis.

RÈGLEMENTS:

- Le ou la concurrent(e) ne doit pas avoir plus de 18 ans.
- La bande dessinée doit avoir un minimum de trois cases et un maximum de six cases.
- Le travail doit être remis sur une feuille 8 x 11 pouces.
- La bande dessinée doit raconter les aventures d'un ou plusieurs personnages habitant Saint-Denis. Les personnages doivent être fictifs (inventés).
- La bande dessinée doit être terminée avant le 5 février 1990.

Lorsque ta bande dessinée est terminée, tu inscris ton nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos de la feuille, tu m'appelles au numéro ci-bas mentionné et je me ferai un plaisir d'aller chercher ton travail.

La meilleure bande dessinée sera sélectionnée par le comité de rédaction du journal et le ou la gagnant(e) aura un espace réservé pour sa bande dessinée à chaque parution du journal.

Pour plus de détails, contactez Janick Anctil au 846-2806. Si occupé, composez le 846-2667, laissez votre message et je vous recontacterai dès que possible.

* *ÉQUIPE DU JOURNAL* *
* *
* - MARCEL DEMERS - AUREL PAINCHAUD *
* - JEAN-GUY PLANTE - LOUIS RACINE *
* - MARCEL ROUSSEAU - KURT SERREYN *
* - JANICK ANCTIL *

BINGO DES SCOUTS!

UNE CINQUANTAÎNE DE PERSONNES DE MOÏNS AU BINGO DES SCOUTS

par Janick Anctil

BINGO				
4	28	38	60	62
●	19	●	59	66
5	20	✱	53	65
●	●	●	●	●
11	27	43	58	●

C'est le 3 décembre dernier qu'avait lieu le bingo annuel aux profits de la 46 e Troupe OJYBWAY des scouts de Saint-Denis, où plus de 900 dollars en prix ont été distribués aux 158 personnes présentes. Après l'évènement, nous avons rencontré le doyen de la troupe scoute, Alain Anctil.

LE SAINT-DENISIEN: Est-ce que l'édition 89-90 du bingo a été bonne?

ALAIN ANCTIL: Ça été bon en proportion des gens présents, mais comparativement à l'an dernier, il y avait une cinquantaine de personnes en moins.

S-D: À quoi est dû cette baisse de participation?

A.A: C'est en partie à cause de la tempête de neige qui eut lieu ce soir là, mais aussi en bonne partie à cause du changement des prix. Pour la première fois cette année, on donnait de l'argent et non des dindes.

S-D: Pourquoi ce changement dans l'attribution des prix?

A.A: C'est parce que la régie des loteries et courses ne peut plus donner de permis pour des bingos qui offrent des cadeaux, autre que de l'argent en prix. Le bingo dindes était une tradition à Saint-Denis depuis une bonne dizaine d'années. C'était très spécial comme ambiance. Il y a eu une réaction à ce changement, et c'est cette année qu'on devait l'avoir.

S-D: Est-ce que les gens présents ont semblé satisfaits de cette nouvelle formule?

A.A: Très satisfait. Il y a aussi eu cette année une compagnie d'eau de source (Distribution J.P. Gouin inc.) qui est venue faire de la publicité. En retour, il nous donnait un pourcentage des profits amassés avec la vente de cette eau. Beaucoup de gens en ont acheté lors du bingo.

S-D: Que ferez-vous avec les recettes de ce bingo?

A.A: Les profits sont surtout utiles pour la réalisation du camp d'hiver. On s'en sert aussi pour acheter un cadeau de Noël au centre de personnes âgées de Saint-Denis. Cette année par exemple, nous avons acheté une toilette mobile qui servira pour tout le groupe.

S-D: Y a-t-il des modifications à apporter pour le bingo de l'an prochain?

A.A: Non. On garde la même formule.

Suite page 8

S-D: Dans un autre ordre d'idées, comment se porte le scoutisme? Est-ce que ça augure bien pour le futur?

A.A: Pas très bien pour l'instant. Les jeunes d'aujourd'hui sont de plus en plus habitués à avoir tout cuit dans la bouche. Ce qui est tout le contraire du scoutisme car de plus en plus, le district nous demande de laisser les jeunes tout faire eux-mêmes.

S-D: Et ce serait pour cette raison que le mouvement scout va en descendant?

A.A: C'est aussi en bonne partie à cause d'autres mouvements qui se forment avec des jeunes du même âge. Leurs réunions ont lieu le même jour et la même heure que les nôtres.

S-D: Quel est ce mouvement?

A.A: Un certain mouvement de pastorale.

C'EST À SUIVRE...

#####

C I N É ST-ÉLIE
présente

À tous les deuxièmes dimanche de chaque mois de 13 h 30 à 15 h 30,

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-ÉLIE 163 Ch. St-Roch, St-Élie:

un film très intéressant pour tous et chacun.

A L'AFFICHE:

- 14 janvier 1990

" Le Baron de Munchausen "
(Film fantastique)

- 7 février 1990

" Comme les six doigts de la main." (Comédie)

Entrée: 1.50 \$ 13 ans et -
2.50 \$ 14 ans et +

Prix de présence à chaque représentation.

Pour informations:
Angéline Hébert - 569 - 2262

HÉ LES JEUNES!
Bonne Nouvelle!

À partir de sa troisième publication, le Saint-Denisien donnera la chance à la relève de s'exprimer. En effet, deux pages seront consacrées uniquement aux jeunes.

En tant que nouveau représentant des jeunes du journal LE SAINT-DENISIEN, ton opinion m'intéresse. Peu importe ton style, si tu veux exprimer tes idées, ne te gêne pas. Ecris ou appelle moi. Ce sera avec plaisir que j'exprimerai tout haut ce que tu penses tout bas et ce, sur n'importe quel sujet.

Tu pourras me rejoindre au 846-2806 ou si occupé, compose le 846-2667 et laisse ton message sur le répondeur afin que je te rappelle dès que possible.

Au plaisir d'avoir de tes nouvelles.

Janick Anctil
Représentant des jeunes
pour le journal LE SAINT-DENISIEN.





Club Mond-Ami

Bonjour!

Le Club Mond'Ami est formé de sept jeunes de 9 à 12 ans qui se rencontrent deux fois par mois pour s'éduquer à la paix et vivre la solidarité avec les enfants du monde entier.

Ces jeunes qui rêvent de paix sont: Carl Trépanier, Marianne Côté, Patrice L. Constant, Eric Leney, Shëila T. Gassem, Frédéric Poisson, Ghislain Fortier.

A l'école, ils sont responsables de la cueillette d'attaches à pain en plastique et de timbres usagés.

L'an passé, ils ont participé au Forum de la Paix à Sherbrooke et cette année, ils ont célébré, avec les "Jeunes du Monde", leur 30^e anniversaire au Mont Ste-Anne.

Carolle Poisson, Responsable

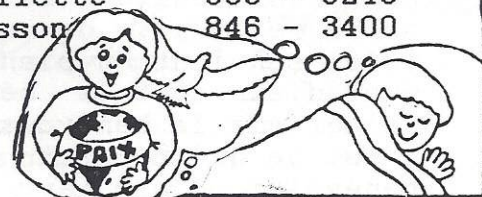
COMITE MISSIONNAIRE à Saint-Denis

Nous sommes désireuses de former un comité qui verrait à créer des liens avec les Eglises d'ailleurs par le biais de nos religieux, religieuses et laïcs en mission à l'étranger pour faire grandir la solidarité entre les peuples.

Pour ce faire, nous aimerions connaître les noms de vos parents ou amis missionnaires qui vous sont chers afin de monter un petit répertoire qui informerait sur leur engagement au loin.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de votre collaboration, s.v.p. communiquez avec l'une d'entre nous, osez laisser votre message au répondeur.

Irène Brouillette 563 - 9245
Carolle Poisson 846 - 3400



A C T I V I T E S D U G Y M N A S E 1 9 9 0
DU 8 JANVIER AU 4 MAI 1990

Inscription: Directement au gymnase aux heures habituelles des activités.

DANSE AEROBIQUE : Lundi et mercredi de 19 h 00 à 20 h 00
----- Coût: 45.\$/personne, 65.\$/famille
Responsable: Claudine Coddens846 - 4640

VOLLEYBALL, BADMINTON, BASKETBALL:

Mercredi de 20 h 30 à 22 h 00
Vendredi de 19 h 00 à 23 h 00
Coût: 20.\$/personne, 30.\$/famille
N.B.: Vous pourrez également venir pratiquer ces sports occasionnellement à raison de 2.00\$ par soir.
Responsable: Kurt Serreyn.....846 - 4806

Ceux qui veulent faire de la surveillance au gymnase, doivent donner leur nom à la municipalité de Saint-Denis de Brompton 846- 2744. Les surveillants sélectionnés pourront pratiquer leurs sports gratuitement.

LE COIN DU LECTEUR

" LE BÉNÉVOLAT PAYANT, PAYANT ! "

(Réflexion sur le quotidien bénévole hors familial)

Une autre page du calendrier vient de tourner. Une nouvelle année s'est amorcée. Revoilà janvier, ...qu'est-ce qui est prévu à l'agenda? Ouf!!! pas question d'oublier rien. Certaines dates du mois ont déjà été marquées en rouge... "réunion de...", "rencontre avec...", "activités scolaires, sportives, pastorales...", "chorale le...". Le mois vient à peine de commencer et plusieurs heures de temps sont réservées hors de la routine quotidienne; sans compter les imprévus qui se rajouteront au fur et à mesure que le mois s'écoulera. Il faut faire une planification du temps, l'agenda suit son cours, la famille en subit toutes les émotions et le courant nous entre dans la vague.....dans la vague du bénévolat!

Ce scénario, vous connaissez!

Depuis que nous avons aménagé à Saint-Denis, je ne sais pas si c'est la vague qui nous a accrochés au passage ou si c'est nous qui y avons intégré; mais on se rend compte que le bénévolat ne manque pas dans cette municipalité et sur notre calendrier.

Pour ceux qui se posent encore la question, il n'est pas nécessaire de sortir de son "patelin" pour se joindre à un groupe de bénévoles souciant du bien-être de leur entourage. Tout le monde pratique quotidiennement le bénévolat dans sa façon de vivre. Une façon simple de définir le bénévolat: "gestes gratuits sans rien attendre en retour, c'est ce qui rapporte le plus". Vu de cette façon, oui c'est payant le bénévolat, c'est même très payant. Vous n'avez qu'à penser aux satisfactions personnelles que vous en tirerez, aux valeurs humaines qui s'emmagasineront au niveau de votre coeur, aux liens d'amitié qui se créeront, aux marques de reconnaissances qui viendront de toutes parts et mettez-en!!!

Le bénévolat c'est pour toi. Il te suffit de choisir le domaine qui t'intéresse et il y aura toujours une main amicale pour t'aider à entrer dans la vague.

Moi, je suis bénévole à ma façon, dans ma municipalité et lorsque mes valeurs sont brimées dans un domaine, je tends la main dans une autre direction. Le principe est qu'il ne faut surtout pas oublier que la première personne qui a le plus besoin de gestes gratuits dans son quotidien, c'est d'abord soi-même. En appliquant ce principe, c'est beaucoup plus facile d'en distribuer à autrui.

Félicitations aux bénévoles de Saint-Denis qui ont accompli des gestes gratuits tout au long de l'année 1989 et que l'année 1990 permette à de nouveaux bénévoles de s'impliquer. Tentez l'expérience, c'est payant, payant!!!

Céline Leblond

Céline Leblond, bénévole
Citoyenne de Saint-Denis

Suite page 11

J'ai fait un rêve!

Le premier numéro du journal nous a fait connaître plusieurs groupes de la paroisse, on en connaîtra d'autres dans les prochains numéros. De fait, dans une communauté comme la nôtre, il existe beaucoup de gens de bonne volonté qui souhaitent travailler pour et avec les autres. Mais il y a un problème: on ne sait pas toujours travailler ensemble.

Au début d'un projet, on est 10, 15 ou même plus. Plus tard, on se retrouve deux ou trois à faire tout le travail. On a tendance alors à accuser les absents. Mais a-t-on su susciter leur collaboration? Je dis bien "su", parce que cela s'apprend.

Autre problème, on est en désaccord sur certains points. On se chicane alors comme des jeunes chiots. Savez-vous qu'il existe des façons de résoudre des conflits qui rendent une équipe encore plus efficace?

Un troisième problème, dans plusieurs organismes, le travail retombe toujours sur les mêmes. Saviez-vous qu'il existe une façon de partager les responsabilités parmi les membres d'une équipe? J'ai dans mes dossiers beaucoup de documents sur l'art de travailler en équipe. Cela s'apprend, comme toutes les autres choses et on peut avoir recours à des professeurs, des cours, des livres pour cela.

Voulez-vous savoir mon rêve? Je rêve d'une équipe qui déciderait d'apprendre à travailler en équipe. En équipe, on déciderait si on suit des cours, si on lit des livres sur le sujet; ou encore on pourrait décider d'organiser une activité. Par exemple, un souper pour

l'AFÉAS et les FERMÏÈRES. Et on demanderait alors à une personne compétente de nous superviser. Je suis convaincu qu'on aurait du plaisir à apprendre comment on peut être plus efficace en équipe.

Je suis convaincu que les membres de cette équipe seraient appréciés dans les différents groupes où ils se retrouveraient par la suite. Ils apporteraient aux autres quelque chose de très utile: l'art de travailler en équipe.

Je suis sûr de ne pas être le seul à vouloir me perfectionner dans ce domaine. Si cela vous intéresse, faite-moi signe, on apprendra en équipe à travailler en équipe.

Etienne Raymond

Etienne Raymond
Citoyen de Saint-Denis

N.B.: Depuis que j'ai écrit cet article, j'ai assisté au Bingo organisé par les scouts. Bravo les jeunes! C'est comme cela qu'il faut organiser une activité.



VIE SCOLAIRE

Du nouveau à l'école!

par Gaétan Benoît

En juillet dernier, une nouvelle loi sur l'instruction publique, la loi 107, entrainée en vigueur au Québec, Cette loi a, entre autres, comme objectif d'accorder une place encore plus grande aux parents à l'école par la création des Conseils d'orientation, une sorte de conseil d'administration de l'école.

Un tel comité a pour but de déterminer les orientations de l'école, c'est-à-dire les objectifs, les valeurs et les principes que l'on désire véhiculer à nos jeunes. Toutefois, le choix des mesures pédagogiques et administratives afin de rencontrer ces orientations relève du directeur.

Le conseil d'orientation d'une école se compose de parents, de professeurs(es), de personnels non enseignants et de personnels de soutien. Le directeur de l'école assiste aux réunions, mais n'a pas droit de vote.

Le législateur a prévu, que sur ce comité, les parents doivent être en nombre moins égal au nombre total des représentants des autres groupes. Aussi, le comité doit nécessairement être présidé par un parent.

En terminant, voici les noms des personnes siégeant au Conseil d'orientation de l'école LE JARDIN-DES-LACS:

Gaétan Benoît

Micheline Larouche	, présidente (parent)
Gilles Daoust	, vice-président (parent)
Ginette Villiard	, secrétaire (parent)
Francis Leney	, (parent)
Madeleine Mercier-Desjarlais	, (parent)
Danielle Côté	, (professeure)
Monique Desmarais	, (professeure)
Micheline Grenon	, (personnel de soutien)

* *Le bénévolat vous intéresse...* *

* *

* L'École Le Jardin des Lacs a un besoin urgent de bénévoles *

* afin d'assurer un meilleur suivi auprès de nos jeunes lors de *

* leurs périodes de récréation (A.M. et MIDI). Un don de quel- *

* ques minutes par jour serait très apprécié. *

* *

* Pour informations: Laurent Boucher 846 - 4491 *






* *

* *



" LES SPORTS.....D'HIVER "

Pistes de Ski de Fond

Légende

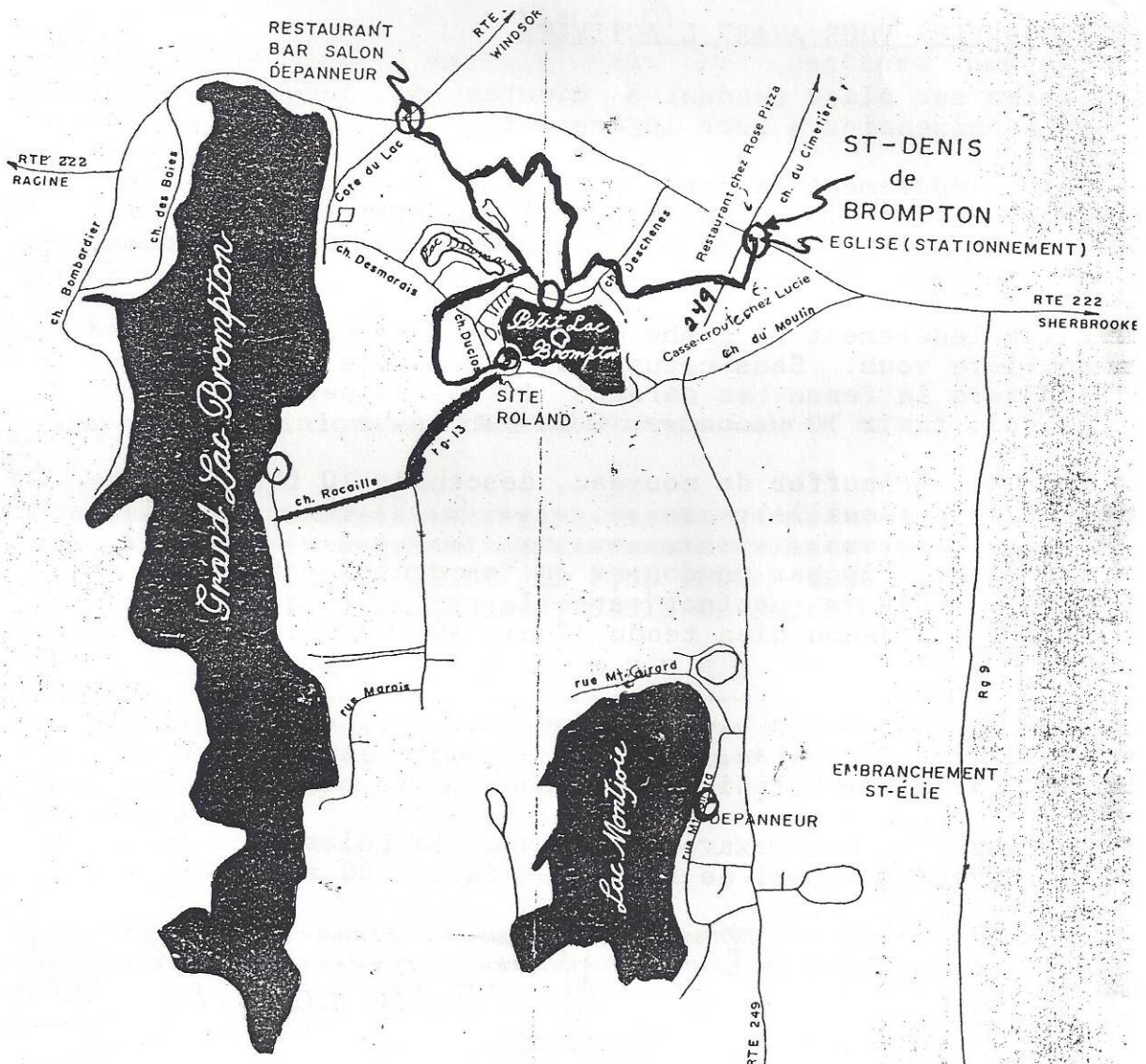
	Parcours de ski		Rest. Bar Dép.-12 km
	Base de départ		Ch. Rocaille - 4 km
	La flèche indique votre position sur les pistes.		Longueur totale des pistes: - 20 km environ

DISTANCE APPROXIMATIVE (ALLER-RETOUR) DES TRAJETS, À PARTIR DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE:

	Petit Lac Brompton et Lac Desmarais- 7 km
	Petit Lac Brompton (Site Rolland)- 12 km

QUELQUES DIRECTIVES À SUIVRE CONCERNANT LES PISTES DE SKI DE FOND:

- pas de motoneige,
- pas de trois ou quatre roues,
- ne pas amener de chiens dans les pistes,
- ne pas marcher à pieds dans les pistes,
- suivre les indications.



Que faire???



Prévention des blessures de ski de fond!!!



I VÉRIFIEZ ET AMÉLIOREZ VOTRE CONDITION PHYSIQUE

Si vous ne faites pas d'exercice physique régulièrement ou si vous avez des problèmes de santé, voyez votre médecin pour un examen avant d'entreprendre votre activité.

Entraînez-vous au moins de 4 à 6 semaines avant la saison de ski, de façon à préparer votre corps à cette activité.

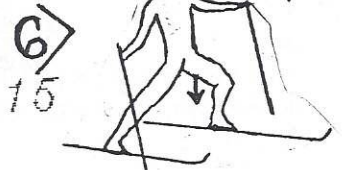
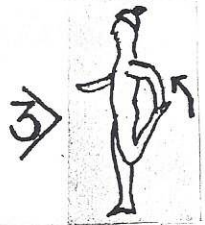
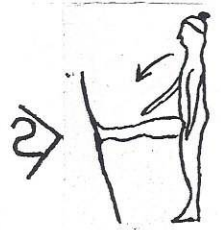
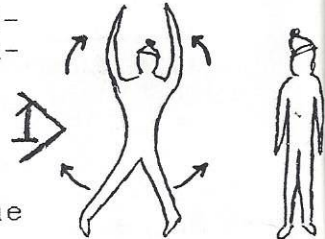
II UTILISEZ UN ÉQUIPEMENT ADÉQUAT

Assurez-vous d'avoir un équipement qui, tout en étant confortable, vous protégera du froid et des éventuelles blessures.

Apportez du liquide et quelques aliments faciles à digérer pour maintenir votre énergie et éviter la déshydratation.

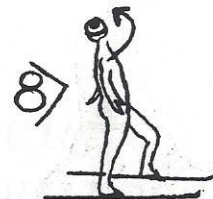
III RÉCHAUFFEZ-VOUS AVANT L'ACTIVITÉ

- 1- Sautez sur place pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que vous commenciez à suer légèrement.
- 2- Pliez légèrement la jambe de soutien: levez l'autre jambe et appuyez la sur un arbre ou une chaise/table. Penchez doucement la tête vers le genou: tenez 10 secondes, 2 fs chaque jambe.
- 3- Pliez légèrement la jambe de support. Levez l'autre pied derrière vous. Sans creuser le bas du dos, tirez le talon vers la fesse en gardant la cuisse perpendiculaire au sol, tenir 10 secondes, 2 fs par jambe.
- 4- Pour se réchauffer de nouveau, descendre 10 fois rapidement en grenouille.
- 5- Sans arquer le bas du dos et en gardant le talon de la jambe étirée en contact avec le ski(ou le sol), étirez le mollet, genou bien tendu. Tenir 10 secondes, 2 fs par jambe.
- 6- Ecartez une jambe bien tendue vers l'extérieur et descendez les fesses au talon de l'autre jambe, les skis sont parallèles. Tenir 10 secondes, 2 fs par jambe.
- 7- Balancez les bras exagérément avec les pôles pour imiter le mouvement de ski de fond. Le faire 30 secondes à 1 minute.

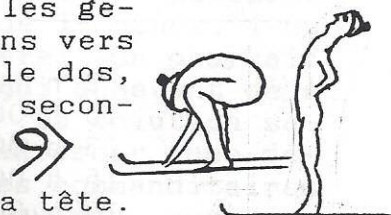


Suite page 15

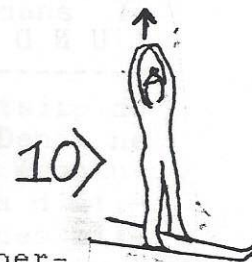
8- Genoux légèrement fléchis, avancez la jambe gauche vers l'avant et reculez la droite vers l'arrière comme pour simuler un pas de ski. Tournez la tête et le tronc vers la gauche comme pour regarder vers l'arrière. Inverser le tout(jambe droite avance, gauche recule, le tronc et la tête tournant à droite), 2 fs chaque côté.



9- Descendre les fesses aux talons; écartez un peu les genoux et penchez le tronc et la tête en avant, mains vers le sol. Tenir 10 secondes. Remontez et arquez le dos, les mains derrière le bas du dos. Tenir quelques secondes, 2 fs.



10- Mains jointes, étirez vos bras au dessus de la tête. Tenir 10 secondes, 2 fs.



11- Pointez le coude vers le ciel et essayez de descendre avec les doigts dans le dos. Tenir 10 secondes, 2 fs chaque bras.



IV AMÉLIOREZ VOTRE TECHNIQUE

Prenez des cours avec un moniteur qualifié. Cela vous permettra d'améliorer votre technique et conséquemment de diminuer le stress sur certaines structures articulaires et musculaires.

Evitez de skier seul, surtout dans les sentiers non pa-trouillés.

SOUVENEZ-VOUS

Une bonne condition physique, un bon équipement, une meilleure technique et un réchauffement adéquat sont les meilleures mesures pour prévenir une blessure.

Bon ski!

Denys Leclaire

Physiothérapeute - Clinique de Physiothérapie Estrie enr.

```

*****
*****
*           LE COMITÉ DE SKI DE FOND 1989 - 1990           *
*           MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS DE BROMPTON         *
*
*                   L E S   F O N D E U R S                   *
*           -----                                           *
*   Présidente      Rachel Chagnon      846 - 4687          *
*   Vice-présidente Claudette Gauvreau 846 - 6926          *
*   Secrétaire      Ronald Lapré        846 - 6174          *
*   Trésorière      Cécile Bouffard     846 - 2060          *
*   Directeur      François Côté       846 - 3870          *
*   Directeur      Denys Leclaire      846 - 3507          *
*   Directeur      Simon Vallée        846 - 2342          *
*****
*****

```

HORAIRE DU STARDIEN

DU 9 JANVIER AU 1er AVRIL 1990



D I M A N C H E

9 h 00 à 10 h 00 PATIN ARTISTIQUE
 10 h 00 à 12 h 00 COURS DE PATIN
 13 h 00 à 15 h 00 PATIN LIBRE
 15 h 00 à 17 h 30 HOCKEY LIBRE
 19 h 30 à ind. LOCATION

L U N D I - M E R C R E D I - V E N D R E D I

18 h 00 à 19 h 30 HOCKEY LIBRE
 19 h 30 à ind. LOCATION

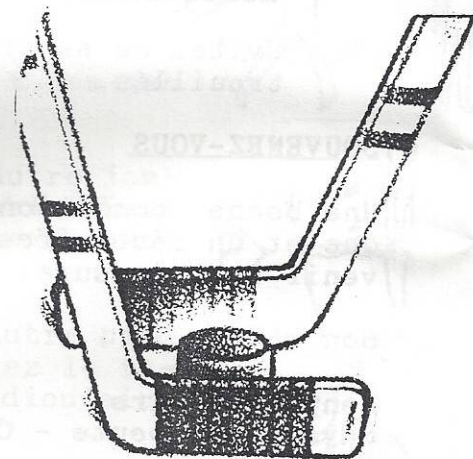
N.B.: LE MERCREDI de 19 h 30 à 21 h 00 - HOCKEY MINEUR

M A R D I - J E U D I

18 h 00 à 19 h 30 PATIN LIBRE
 19 h 30 à ind. LOCATION

S A M E D I

8 h 00 à 12 h 00 HOCKEY MINEUR
 13 h 00 à 15 h 00 PATIN LIBRE
 15 h 00 à 17 h 30 HOCKEY LIBRE
 19 h 30 à ind. LOCATION



CONGÉS SCOLAIRES

D A T E S :

25 - 26 janvier 1990
 26 - 27 - 28 février 1990
 1 - 2 - 5 mars 1990

En plus de l'horaire habituel, le Stardien sera ouvert en après-midi:

13 h 00 à 15 h 00 PATINAGE LIBRE
 15 h 00 à 17 h 00 HOCKEY LIBRE

Numéros de téléphone à retenir:

CENTRE COMMUNAUTAIRE 846 - 3627
 STARDIEN (ARÉNA) 846 - 3339
 HÔTEL DE VILLE 846 - 2744

Hockey Mineur:

Les inscriptions sont nombreuses cette année. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait ou qui n'auraient pas reçu l'avis par l'école "Jardin des Lacs", il est toujours possible de s'inscrire le samedi matin au Stardien de 9 h 00 à 12 h 00. Les jeunes doivent être âgés de 7 à 17 ans au 1^{er} janvier 1990. La formation des équipes se fera le 6 janvier.

Fonctionnement des équipes

Le groupe sera divisé en deux à partir du 13 janvier. Chaque groupe aura deux équipes de deux lignes.

-Groupe de 7 à 12 ans (selon le calibre)-Horaire : 10 h 30 à 12 h 00

-Groupe de 13 à 17 ans (selon le calibre)-Horaire : 9 h 00 à 10 h 30

Nous adressons une demande spéciale aux parents qui voudraient donner un coup de main. Exemple: -aider à chauffer les patins et l'équipement des petits, - contrôler les changements de ligne sur le banc, -arbitre, -entraîner (enseigner les rudiments aux plus jeunes).

Vous voulez vous joindre aux équipes, contactez-moi:

Kurt Serreyn 846 - 4806

Cours de patin artistique et cours de patin:

Inscription: Dimanches les 7 et 14 janvier 1990 au Stardien

de 9 h 00 à 12 h 00.

Coût : 10.00 \$ par série de cours pour la saison

7 janvier au 1^{er} avril 1990.



Détails des cours:

----- Patin Artistique

Avoir eu 7 ans au 1^{er} janvier 1990 et savoir patiner. Ces cours sont la base pour apprendre le style, les figures et certains jeux et auront lieu les dimanches matins de 9 h 00 à 10 h 00.

Patin de base

Avoir eu 5 ans au 1^{er} janvier 1990. Ces cours s'adressent à ceux qui n'ont jamais patiné et le premier en sera un d'initiation. Les parents et amis sont invités à ce premier stage sur glace. Ces cours auront lieu les dimanches matins de 10 h 00 à 11 h 00. A la fin de ce cours, les jeunes seront capables de patiner de l'avant sans soutien.

Patin - 2

Avoir eu 5 ans au 1^{er} janvier 1990 et savoir patiner. Ces cours auront lieu les dimanches matin de 11 h 00 à 12 h 00 et ils ont pour but de mieux maîtriser ces techniques: freiner, contourner des obstacles, patiner de reculons.

Pour plus de renseignements, contactez: Marie-Hélène Roberge 846-4806 et/ou Anne-Marie Poisson 846 - 3400

Saint-Denis de Brompton dans le hockey mineur:

par Janick Anctil

C'EST POUR QUAND???

Etant donné la vague de froid intense qui s'est installée au Québec en début d'hiver, le Stardien a pu ouvrir ses portes plus tôt que prévu, et ce, à la grande joie des jeunes du village.

Ils étaient plus de vingt garçons à chausser les patins pour la première fois, la plupart âgés entre 9 et 14 ans. Tous n'avaient qu'une chose en tête: Le hockey. Ils attendent d'ailleurs avec impatience le premier match qu'ils disputeront à l'équipe adverse. Equipe contre laquelle ils compétitionneront chaque semaine, jusqu'à ce que le climat extérieur rende la glace impraticable. Cet enjeu n'est pas bien gros. Cela n'empêche toutefois pas les jeunes de donner leur 100%, partie après partie. Mais plusieurs aimeraient bien faire valoir leur talents contre des équipes de la région.

Lorsque l'idée de faire parti d'une vraie ligue leur vient à l'oreille, ils ne se gênent pas pour se faire entendre. Tout le monde veut parler. Parmi eux, il y a Miguel Trépanier, âgé d'environ 12 ans qui apporte quelques commentaires approuvés de tous: "C'est plate, nous jouons toujours contre la même équipe, on connaît tous leurs trucs (points forts et faiblesses). En jouant contre d'autres équipes on pourrait en apprendre de nouveaux." Son compagnon, lui, parle de la durée de la saison en ces termes: " Aussitôt qu'il fait trop chaud, on ne peut plus jouer. Dans les autres arénas, ça dure plus longtemps." Ils sont finalement tous d'accord pour dire que "ça serait super le fun" de jouer contre d'autres villes et villages des environs. Ils sont par contre bien embêtés quand on leur demande où ils pourraient trouver les fonds nécessaires pour se procurer de l'équipement.

La majorité répondent que leurs parents ne voudraient sûrement pas. Au milieu de la cohue, l'un d'entre eux suggère: "On pourrait demander à ceux qui achètent déjà nos chandails". La solution serait en effet d'adresser une demande auprès des commanditaires actuels, ainsi qu'aux quelques compagnies implantées dans le village.

Jocelyn Anctil, propriétaire du rénovateur Rona de Saint-Denis ne tourne pas le dos à une éventuelle contribution. Il a d'ailleurs déjà fourni quelques milliers de dollars pour le Stardien. " En ce qui me concerne, je suis prêt à embarquer et à participer. Pour des jeunes de 10 à 13 ans, c'est sûr que ça vaudrait la peine. Il ne faut pas attendre qu'ils aient 20 ans avant de commencer à les faire jouer." Il croit même qu'il y aurait moyen de convaincre les autres compagnies de Saint-Denis. "Il suffit d'avoir une approche intéressante en ce qui concerne les intérêts à s'impliquer, au niveau fiscal par exemple." Mais selon lui, une lacune doit être comblée quant au personnel disponible. "Ce n'est pas tout d'acheter de l'équipement, ça prend des pères ou des gens qui connaissent le hockey et qui peuvent aider les jeunes."

L'intérêt qu'ont les jeunes à vouloir faire parti d'une vraie ligue est déjà confirmé et il serait facile de vendre l'idée aux entreprises Saint-Denisiennes. Reste maintenant à savoir si des gens sont intéressés à enseigner la base de notre sport national. La prochain saison sera déterminante. Mais comme le dit si bien monsieur Anctil: " L'important, c'est d'abord et avant tout que les jeunes s'amusement."

" À L'AGENDA "

INVITATION

DE

L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE
DU PETIT-LAC BROMPTON INC.

Mercredi le 31 janvier 1990 à 19 h 30 au Centre communautaire de Saint-Denis, l'exécutif 1989 de l'Association de Chasse et Pêche du Petit-Lac Brompton invite la population de la municipalité de Saint-Denis à être présent à la réunion générale de l'association.

A l'ordre du jour, il est prévu:
- bilan annuel des revenus et dépenses des activités,
- rétrospective des activités 1989,
- élection d'un nouveau conseil exécutif pour 1990; neuf (9) postes à combler.

Aux personnes intéressées à poser leur candidature pour un poste au conseil exécutif, vous pouvez le faire avant la réunion en passant au secrétariat: 205 rue Fontaine, Petit-Lac-Brompton ou vous présenter le soir même.

Si vous êtes le moins intéressé à ce que cette association demeure, il va de soi que votre présence serait des plus appréciées et ça ne vous engage absolument à rien.

Vous êtes intéressé, vous dites oui, vous n'êtes pas intéressé, vous dites non.

Pour informations: Céline Leblond 846-3938



Association féminine
d'éducation et d'action sociale

L'A.F.É.A.S. de Saint-Denis de Brompton rappelle à toutes ses membres et à toutes celles qui désirent faire parti d'une association qui répond à leurs attentes, de ne pas oublier votre rendez-vous mensuel. **MARQUEZ IMMEDIATEMENT SUR VOTRE CALENDRIER LES PROCHAINES REUNIONS POUR LES MOIS DE JANVIER ET FEVRIER 1990. Mardi 16 janvier à 19 h 30 et Mardi 20 février à 19 h 30 au Centre Communautaire de Saint-Denis.** Des sujets différents et intéressants sont exposés à chaque mois et votre présence pourrait vous mériter un prix.
" BIENVENUE A TOUTES "



46 E TROUPE SCOUTE
SAINT - DENIS DE BROMPTON

LISTE DES ACTIVITÉS PRÉVUES:

- 26-27-28 janvier 1990 = Camp d'hiver avec les scouts
- 16 février 1990 = Veillée préparatoire à la promesse
- 17 février 1990 = Promesse (engagement du jeune au mouvement)
- 9-1-11 mars 1990 = Perfectionnement pour les animateurs
- 30-31 mars & 1 er avril 1990 = Perfectionnement pour les animateurs
- RÉUNION = TOUS LES VENDREDIS SOIR DE 19 H 00 A 21 H 00

(819) 846-2525 **PIZZERIA** (819) 846-2525

ST-DENIS DE BROMPTON INC.

Votre chef JEAN-LOUIS vous offre, en plus d'un service de buffet, un tout nouveau menu:

De l'apéritif à la bière en fût
Des sandwiches aux poutines
Des plats italiens aux fruits de mer

... en passant par le sous-marin
jusqu'aux grillades!

Bref de TOUT... et meilleur qu'à la maison!

SPÉCIAL DU MATIN: 0,99 \$
SPÉCIAL DU MIDI: 2,99 \$

DU LUNDI AU VENDREDI

Garage Martial Pruneau

1970 route 249, St-Denis de Brompton
C.P. 89 J0B 2P0

846-3277

LE PANCARTISTE ENR.

PATRICE
THIVIERGE

846-2671

1560, rte 222, C.P. 129
St-Denis de Brompton

- Lettrage en tout genre
- Location d'enseignes

DÉPANNEUR TABAGIFOLLI

ENR.

846-6997

BIÈRE ET VIN • CLUB VIDÉO
REVUES • PAPETERIE • AGENT FLEURISTE

Essence • PROPANE
Place 222 inc. • DIESEL

846-2280

GILLES DEVOST

DÉBLAIEMENT DE COURS
St-Denis et les environs

SAISONNIER - À L'HEURE
OU À CONTRAT

Rés.: 846-6619

Cell.: 823-6169

LES EXCAVATIONS

Y. Anctil inc

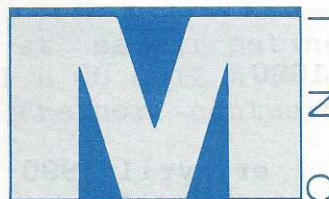
846-2667

TRANSPORT ET VENTE

Sable • Gravier • Pierre concassée
Installation de fosse septique

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Lettra
IMPRIMERIE COMMERCIALE



1883, route 222
C.P. 61
St-Denis de Brompton
J02 2P0
846-3204

MICHEL BIBEAU
PRÉSIDENT